

A la foire coloniale

Autor(en): **Ave.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 30

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de sérénité à l'esprit. Ils découvrirent qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres et qu'en s'approchant des demeures éthérées l'âme semble acquérir quelque chose de plus infinie pureté.

Ces voyages, effectués en plaine inspiraient de leur côté aux piétons des esquisses de tableaux enchanteurs : « En m'écartant des côtes, écrivait l'un d'eux, j'admire les rives charmantes et riches du pays de Vaud, ses villes nombreuses, ses côtes verdoyantes et parés de toutes parts ; sa terre, partout cultivée et féconde, offrant au laboureur, au pâture, au vigneron le fruit assuré et légitime de leurs labeurs. »

Nous arrêtons ici ces quelques réflexions sur les voyages à pied devenus à la mode vers les années 1860 à 70 pour nous occuper spécialement de l'un d'eux :

C'était entre Cully et Vevey, près du château de Gleyrolles qui est assis sur un roc, au bord du lac et dépouillé aujourd'hui de ses tours.

L'automne répandait sur la terre son charme de douceur et de paix ; seules les clochettes des troupeaux se faisaient entendre et troublaient le silence de la campagne éclairée par les derniers rayons du soleil. Le châtelain de Gleyrolles aperçut de sa demeure un voyageur qui se reposait sous un noyer : chose étonnante pour le propriétaire des lieux, ce voyageur écrivait avec rapidité, puis raturait, effaçait... et écrivait encore.

Enfin, ne pouvant résister à sa curiosité, M. de Gleyrolles s'approcha de l'étranger qui, levant les yeux lui dit :

— Ah ! qu'il fait beau dans cette contrée ! vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit en être très bon !

— En effet ! mais pour juger de la bonté d'un vin, il faudrait le goûter ! Seriez-vous disposé à entrer à la cave ?

— Volontiers ! j'ai beaucoup marché et je suis réellement altéré !

Ils descendent dans le sanctuaire sacré à tous les vrais Vaudois ; le voyageur s'émerveille du nombre et de la grosseur des tonnes : il goûte et trouve le vin excellent ; puis il dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui, je vous prie, suis-je redevable de cet aimable accueil ?

— Monsieur, je suis le banneret de Gleyrolles. Et vous qui avez l'air si bon enfant, oserais-je vous demander votre nom ?

— Mon nom ! il ne vous dira pas grand'chose ! je m'appelle Rousseau.


— Rousseau ?... Monsieur Jean-Jacques ? Oh ! excusez-moi de vous avoir reçu ainsi !... Monsieur Jean-Jacques ?... et moi qui vous donnais du nouveau !

Aussitôt le propriétaire met en perce un tonneau des bonnes années : il se fait apporter une solide collation et là, dans les terrestres parvis des bons Vaudois, le châtelain et le philosophe boivent, trinquent, comparent les plus anciens produits avec l'ardeur usitée en cas semblable.

Et plus tard, en rappelant le souvenir de cette partie de cave, le banneret de Gleyrolles disait :

— Oh ! voilà ! quand il reprit le chemin de Vevey, il était bien un peu gai, M. Rousseau, et chantait de tout son cœur ses couplets du « Dev du Village » ! C. R.

A LA FOIRE COLONIALE

 Ils sont venus trois du Gros de Vaud pour visiter cette Foire coloniale qui diffère, paraît-il, de la foire villageoise, même de celles d'automne ou de décembre.

Or, il viennent d'entrer au village africain, et, du coup, nous sentons que les noirs ne sont plus que de pâles prétextes, si l'on ose dire ; le véritable spectacle, ce sera nos sympathiques compatriotes qui le donneront ; c'est de là que jaillira « le mot ». Et l'on voudrait les faire suivre de près... non point par les agents de M. Jaquillard, mais par un autre genre de détectives : un Louis Monnet. Hélas ! il faut nous contenter d'une phrase surprise au vol.

Les Peaux noires se sont réfugiées dans les huttes, et il pleuvine.

Un des Vaudois tend un peu le cou, avance la tête et guigne dans la hutte d'un jeune chef Toula :

— Vous êtes à la chotte là-dedans ! lui dit-il, dit-il.

Et l'autre de répondre un *oui* convaincu, sorti de ses yeux rieurs autant que de ses dents blanches.

— Où avez-vous appris le français ?

Le nègre pense qu'on lui demande où il ira se montrer après l'exposition. Il répond :

— A Berne.

— A Berne ! ! !... que me dites-vous là !... c'est pas possible !

Et les trois s'éloignent.

Je suis resté perplexé : Ce nègre, son ignorance du parler vaudois est-elle feinte ? Après tout, ils ont eu tant de nos missionnaires cantonniaux dans cette Afrique ! Peut-être auront-ils laissé aux noirs leur religion ancestrale et leur auront-ils donné le goût des gandoises du Pays de Vaud ! Avec son *Berne*, le noir a-t-il fait allusion aux temps de *Leurs Excellences* ? A-t-il laissé voir qu'il savait à quoi s'en tenir à propos du français fédéral ? N'a-t-il rien voulu dire ? Mystère ! Réponse divine et obscure du noir Python !

Mais à la vue des négresses se livrant au milieu d'une cacophonie infecte à des contorsions vraiment dénuées d'art, notre Vaudois a repris son bon sens et a jugé d'un mot :

« Le Paul, quand il est parti pour Cery, était moins fou que ça ».

Là-dessus, nos trois allèrent voir des charrues.

Allons ! allons ! blancs ou même noirs : tout ne prend pas avec de vieux Vaudois !

Ave.

Coincidence. — Un Lausannois, qui habite la banlieue, rentrait chez lui un peu tard dans la soirée. Traversant un petit bois, il est soudain arrêté par un individu, qui se campe, menaçant, devant lui :

— La bourse ou la vie !

Le Lausannois, très calme :

— J'allais justement vous la demander.

La précaution inutile. — Une demoiselle vêtue d'une élégante robe de couleur claire est assise sur un banc d'une de nos promenades. Elle est absorbée dans la lecture de quelque roman d'amour.

Un ouvrier, en grande blouse blanche, maculée de vernis, s'approche, sa casquette dans une main, un carré de carton dans l'autre. Il s'incline et, très poliment :

— Pardon, mademoiselle auriez-vous l'obligeance de vous lever une seconde.


La demoiselle, vexée et sèchement :

— Me lever ! Et pourquoi donc ?

— C'est que je voudrais fixer au banc cet écriteau.

Et sur l'écriteau, on lisait : **Attention à la peinture !**

CES BONS « DOMESTIQUES »

'abord, le mot : s'il vous plaît, ne le prononcez plus ; gardez-vous même de celui de serviteur, à moins que, et cela sera toujours permis, tant qu'il y aura encore un brin de politesse dans le monde, vous ne le dites à quelqu'un à qui vous rendez spontanément un petit service : Serviteur, Monsieur. Cela n'engage à rien, cela ne se paie pas, cela se donne. Maintenant, si vous voulez un domestique, soyez-le de vous-même, et tout ira bien, je vous assure.

Je viens de lire dans *Conferencia* les propos que M. André Lichtenberger a tenus à l'Université des Annales sur ce sujet « Nous et les domestiques ». Quelles pages savoureuses, quelle jolie ironie, quelle actualité ! Mais plutôt que de résumer ce qu'il a dit, je crois pouvoir me contenter de faire lire ici des extraits d'une pièce en vers qu'il reproduit de son confrère Jean Bastia, mémorialiste des *Caquets hebdomadaires*.

La scène se passe à Paris, ce bon Paris qui a toujours bon dos et qui, volontiers, prend sur lui tous les péchés d'Israël, histoire de se montrer plus mauvais qu'il n'est. C'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas confondre Parisien avec Parisien.

Donc, il s'agit d'un pauvre homme qui comparait devant ses juges, et qui leur raconte son

histoire avec des accents d'une sincérité exemplaire. Hélas, oui, il a tué. Pourquoi ? Voici : Sa femme était sans bonne, et n'en trouvait pas.

*« En vain passions-nous des réclames
Dans tous les grands journaux ; nous pro-
Imettons en vain
Gages exorbitants, et cinéma, et vin,
Permission de recevoir à la cuisine,
Tous les lundis, les bonnes des maisons voi-
sines...*

*En vain, allâmes-nous jusqu'à leur proposer
Notre chambre, notre lit en noyer frisé ;
Même ma femme dit à l'une de ces filles :
« Je vous apporterai (son offre était gentille)
Le chocolat au lit le matin »... Vainement...*

Une autre veut voir les papiers des membres de la famille, les certificats que les bonnes donnent en quittant la maison, autrement « Rien à faire ».

De guerre lasse, on s'installe à l'hôtel. La chambre est vraiment convenable.

*Au mur, une pancarte informait que l'on sonne
Un coup pour le garçon qui viendrait en personne,
Deux coups pour la soubrette au galant tablier...*

Mais va te faire fiche. La sonnette sonne, une fois, deux fois, trois fois, quatre fois...

Aucun garçon ne vient à mon appartement.

Essayons la femme de chambre. Même effort... inutile.

*« J'appelai, cette fois, monsieur le sommelier
Et j'avais sans succès épuisé le programme.
Ce coup-là, je sentis qu'il allait naître un
Idrame.*

*Je resonne le sommelier : il ne vient pas...
Je le reresonne...*

Rien, rien, rien... Alors le pauvre homme, ivre de fureur, s'en va sur le palier :

*« Et du cinquième étage au pied de l'escalier
Je balançai le vase de nuit, puis la table
De nuit suivit... ça fit un bruit épouvantable !
Je pris l'armoire à glace et lui fis suivre
L'aussi,
Au cœur de l'escalier, ce chemin raccourci... »*


Cette fois, les « domestiques » prennent le pas gymnastique :

*« Ils disent en montant : « C'est un fou !
C'est un fou !
Je tire mon browning... Il a juste six coups.
La pancarte dit : « Un pour le garçon... » Il
Tombe
« Deux coups pour la femme de chambre... »
Ile la plombe.
« Trois pour le sommelier... » Pan, pan, pan,
Iet voici...*

Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci ! »

Lecteurs, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Courage ! J. Nel.

ORAISON FUNÈBRE

 N sait que l'ancien bateau l'*Helvétie*, qui naviguait sur le lac de Neuchâtel, est arrivé au terme de sa carrière. Voici, sur ce vieux serviteur, quelques détails intéressants empruntés au *Courrier de Fribourg*, dans une correspondance de la P. S. M.

« C'est le 27 juillet 1858 qu'il fut mis à l'eau sous le nom de « Gaspard Escher », nom du fondateur de la fabrique Escher, Wyss et Cie, à Zurich, d'où il est sorti. Le 31 août de la même année, il sortait du port de Neuchâtel tout enguirlandé : il fit le tour du lac et alla jusqu'à Yverdon.

Le « Gaspard Escher » changea d'état-civil en 1913. Il fut débaptisé et prit nom « Helvétie », car le bateau qui s'appelait « Helvétie » jusqu'à cette époque était devenu inutilisable, et par esprit patriotique, on ne pouvait pas abandonner ce nom, ce qui est très compréhensible.

Donc, l'« Helvétie » mesurait 41 mètres de